

pénétrer plus avant, sont moins sujettes à l'action de ces influences, que si elles étaient plus près de la surface. Pendant de grandes chaleurs et un temps très sec, il est évident que les plantes jouissent de plus d'humidité et de fraîcheur dans des sols épais que dans des sols minces. Enfin, on a remarqué partout que le bled croissant dans des sols profonds est beaucoup moins sujet à être abattu, lors même qu'il est d'une grande venue: cela est dû sans doute au plus grand degré de force que la longueur des racines donne à la partie inférieure des tiges ou tuyaux, force que le grain croissant dans un sol peu épais ne peut jamais atteindre, parce que les nouveaux jets sortis de plantes qui croissent très près l'une de l'autre, ne trouvent pas assez de nourriture pour devenir vigoureux. Et ce n'est pas aux moissons de grains seulement que la profondeur du sol est avantageuse: elle n'est pas moins favorable à la culture des plantes dont les racines pénétrèrent plus avant dans la terre, et cherchent leur nourriture au-dessous du niveau occupé par les racines des céréales. C'est la raison pour quoi un sol plus profond que ne l'exige absolument la culture des grains est toujours désirable, comme pouvant devenir plus propice aux légumes à longues racines. Mais si nous voulons qu'un sol atteigne tous ces avantages et les possède permanemment, il est nécessaire qu'il soit labouré, de temps en temps, jusqu'au fond de sa couche végétale, retourné, ameubli, et soumis partout à l'action vivifiante et bienfaisante de l'atmosphère. À moins de cela, et s'il n'est labouré que superficiellement, il perdra généralement tous les avantages dont nous venons de parler. Une croûte dure se formera immédiatement au-dessous de la sphère de l'action de la charrue, et coupera toute communication entre le sol de dessous et l'atmosphère et la couche végétale. L'expérience m'a convaincu qu'il n'est pas nécessaire que ce labourage profond ait lieu chaque année, mais qu'il doit être renouvelé tous les six ou sept ans, particulièrement si, durant cet intervalle, la profondeur donnée aux sillons est variable; car rien ne contribue plus à former la croûte dont nous venons de parler, qu'un labour répété à une égale profondeur. Il paraît que la culture alternative de moissons de bled et autres grains, dont les racines tuberculeuses pénétrèrent plus avant les unes que les autres, contribue à ameublir la couche inférieure du sol, et à en maintenir la communication avec la couche supérieure. La terre devrait donc être labourée tous les sept ans jusqu'au fond de sa couche de sol végétal: les labourages intermédiaires pourraient être plus ou moins superficiels, et variés en profondeur suivant les fins auxquelles on se destine."

L'extrait ci-dessus de Thaer, quoique pris dans un livre, peut être lu avec avantage par tout cultivateur canadien expérimenté. Il fait voir clairement la nécessité de labourer la terre d'une

manière bien différente de celle qui est suivie ici généralement. Dans le fait, on voit peu de champs en Canada labourés d'après le plan de Thaer, mais nous n'hésitons pas à dire qu'il serait beaucoup à désirer que tous les terrains profonds fussent labourés suivant le mode indiqué ci-dessus, pourvu qu'ils fussent suffisamment égouttés.

[Pour le JOURNAL D'AGRICULTURE.]

LA PRESENTE CRISE.

PAR RUSTICUS.

On peut poser comme fait indubitable, que la prospérité de Montréal dépend de celle de la campagne environnante, et que la prospérité des campagnes sera avancée et soutenue par la protection des intérêts agricoles, et l'introduction des manufactures. Il y a beaucoup d'articles que nous pourrions produire avantageusement, mais que nous négligeons, et il y a beaucoup de manufactures dont nous pourrions nous occuper profitablement, mais que nous abandonnons à nos voisins de l'autre côté de la ligne du 45e degré. Rien n'est moins à négliger que l'agriculture, et l'on devrait donner tous ses soins à l'introduction des systèmes perfectionnés dans l'économie rurale; mais, en le faisant, il ne faudrait pas perdre de vue l'introduction de nouvelles manufactures. Nous avons déjà dit que les manufactures de laine créent un marché pour l'agriculteur, et il y a plusieurs autres branches d'industrie qui auraient le même effet. L'établissement de manufactures de toile et de flanelle, par exemple, ouvrirait d'un coup un champ lucratif à la concurrence dans les marchés du monde. On a dit et redit que le Bas-Canada est particulièrement adapté à la culture du chanvre et du lin, mais on n'a jamais agi sur un grand plan, d'après ce qu'on disait et croyait, et je n'oserais me flatter que l'introduction de nouvelles manufactures, qui induiraient le cultivateur à obtenir de nouveaux produits, occasionnerait un prompt retour à la prospérité: le progrès serait lent, sans doute, mais le résultat obtenu finalement compenserait l'attente. C'est, un fait indubitable que nous avons recours aux États-Unis, pour un grand nombre d'articles que nous pourrions produire ou fabriquer ici avantageusement. C'est ce que tout le monde avouera, mais